

DECRET N° 2008- 064 DU 15 FEVRIER 2008

Chargeant Monsieur Bio Gounou Idrissou SINA, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, de l'intérim de Madame Sakinatou ALFA OROU SIDI, Ministre de la Micro Finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes et des Petites et Moyennes Entreprises du 11 au 28 janvier 2008

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n°2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement.

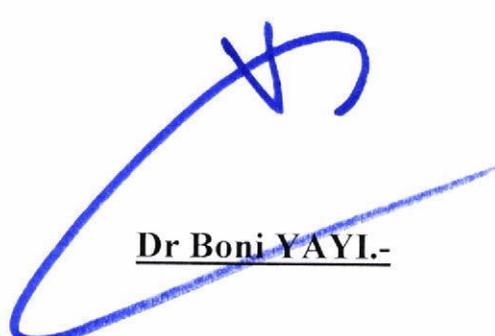
DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Madame Sakinatou A. ALFA OROU SIDI, Ministre de la Micro Finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes et des Petites et Moyennes Entreprises, son intérim sera assuré par Monsieur Bio Gounou Idrissou SINA, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle pour compter du 11 au 28 janvier 2008.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 15 février 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Dr Boni YAYI.-